

DECLARATION LIMINAIRE

CT SNA-SE 28 MARS 2019

Lors du dernier GS32h, la DSNA a fixé, de manière totalement arbitraire, un objectif de gestion des effectifs de Nice en dehors de la réalité du terrain.

Ce chiffre, décidé sans concertation avec les organisations syndicales représentant les contrôleurs aériens niçois, n'est pas en phase avec les niveaux et la complexité du trafic constatés ces dernières années. Il ne tient également pas compte de l'impact de l'absence de modernisation du matériel dans les années à venir.

Le bureau de section SNCTA Nice s'oppose à cette méthode de pilotage à vue des effectifs appliquée par la DSNA.

Il refuse donc l'objectif de gestion actuel fixé par la DSNA et réclame l'ouverture de négociations aux niveaux local et national pour définir un Besoin Opérationnel correspondant au trafic réel.

Dans le même temps, le bureau de section met en garde la DSNA sur le fait que la baisse des effectifs telle qu'elle l'envisage aura nécessairement de très grosses répercussions sur la gestion du trafic durant la période chargée.